



RÈGLEMENT 2026

AMATEUR GOLD TOUR FFE - VICOMTE A.



CSO

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur et FEI en vigueur.

I. GENERALITES

Le circuit « Amateur Gold Tour FFE – Vicomte A. » se déroule sur des concours « CSI » avec une finale à Lyon lors du CSI5*-W du 30 octobre au 1^{er} novembre 2026 où les 30 meilleurs cavaliers Amateur français du circuit participeront.

Les étapes du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Vicomte A. » se déroulent sur des concours internationaux CSI Amateur, conformément à la classification FEI, répondant à la convention d’organisation définie par la Direction Technique Nationale de la FFE.

A l’issue de chaque étape du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Vicomte A. », des points sont attribués aux cavaliers français, en fonction de leur classement dans le Grand Prix et de leurs participations dans les épreuves des deux premiers jours.

Ce règlement pourra faire l’objet de modifications en cours de saison. La FFE n’est pas responsable en cas d’annulation d’étapes du circuit.

II. EPREUVES

Les épreuves ci-dessous doivent obligatoirement être programmées entre **10h00 et 16h00**.

Date	Titre de l'épreuve	Hauteur	Particularités
1 ^{er} jour	Epreuve deux phases à temps différé ou Barème A au chrono sans barrage si l’épreuve est qualificative pour le Grand Prix (art 222.2.3 ou 220.2.1.1)	120 cm	
2 ^{ème} jour	Epreuve Barème A au chrono sans barrage (art 220.2.1.1)	120 cm	
3 ^{ème} jour	Grand Prix Barème A au chrono avec barrage (art 220.2.1.2)	125 cm maximum	Piste principale du concours

III. ENGAGEMENTS

Les engagements doivent se faire via FFECompet.

Pour participer aux étapes du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Vicomte A. », les cavaliers français doivent être titulaires d'une LFC Amateur et être âgés de 12 ans minimum.

IV. DOTATIONS EPREUVES

Date	Titre de l'épreuve	Dotation
1 ^{er} jour	Epreuve deux phases à temps différé ou Barème A au chrono sans barrage si l'épreuve est qualificative pour le Grand Prix (art 222.2.3 ou 220.2.1.1)	Minimum 500 €
2 ^{ème} jour	Epreuve Barème A au chrono sans barrage (art 220.2.1.1)	Minimum 1000 €
3 ^{ème} jour	Grand Prix Barème A au chrono avec barrage (art 220.2.1.2)	Minimum 1500 €

Pour chacune des épreuves listées ci-dessus, l'organisateur d'une étape s'engage à remettre 1 prix pour 4 cavaliers partants selon la répartition réglementaire du règlement jumping FEI en vigueur.

V. REPARTITION DES POINTS

A chaque étape du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Vicomte A. », des points sont attribués aux 8 premiers cavaliers français en fonction de leur classement dans **l'épreuve Grand Prix du dimanche** de la manière suivante :

CLASSEMENT EPREUVE	POINTS ATTRIBUÉS
1 ^{er}	10 points
2 ^{ème}	9 points
3 ^{ème}	8 points
4 ^{ème}	7 points
5 ^{ème}	6 points
6 ^{ème}	5 points
7 ^{ème}	4 points
8 ^{ème}	3 points

Au-delà de la 8^{ème} place, 2 points sont attribués aux cavaliers classés dans le 1^{er} quart. Au-delà du premier quart, les cavaliers français se verront attribuer 1 point participatif.

S'il y a moins de 30 partants dans l'épreuve Grand Prix, les points mentionnés précédemment sont divisés par 2.

Si le CSIAm support de l'étape du circuit Amateur Gold Tour est organisé à l'occasion d'un CSI5*, la participation à l'épreuve Grand Prix et les points générés par le Grand Prix, mentionnés précédemment, comptent double.

Sur les épreuves du 1^{er} et 2^{ème} jour, les cavaliers se verront attribuer 1 point supplémentaire par épreuve terminée (sans abandon ni élimination).

Si un cavalier participe avec plusieurs chevaux dans une même épreuve, seul le meilleur résultat est pris en compte, seule une participation est prise en compte.

VI. FINALE

QUALIFICATION :

Pour prétendre figurer au classement général et participer à la finale, le cavalier doit avoir **obtenu un classement dans le premier quart** et participé à au moins **4 épreuves Grand Prix CSI Amateur du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Vicomte A. »**.

Seuls les 8 meilleurs classements d'un cavalier français sur **l'épreuve Grand Prix du dimanche** des étapes du circuit sont comptabilisés pour le classement général.

Les 30 meilleurs cavaliers du classement général sont autorisés à participer à la finale.

En cas de désistement d'un cavalier figurant dans les 30 premiers, le cavalier suivant au classement général ayant effectué sa demande de participation est autorisé à participer à la finale et ainsi de suite pour atteindre le nombre de 30 cavaliers participant à la finale.

En cas d'égalité et pour départager les ex-æquo à la dernière place des qualifiés, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places, puis de troisièmes places et ainsi de suite, obtenues sur les Grand Prix sera pris en compte.

Dans le cas où 30 cavaliers n'ont pas participé à au moins 4 épreuves Grand Prix CSI Amateur du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Vicomte A. », le cavalier suivant au classement général ayant participé à au moins 3 épreuves Grand Prix CSI Amateur du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Vicomte A. » est autorisé à participer à la finale et ainsi de suite pour atteindre le nombre de 30 cavaliers participant à la finale.

Les cavaliers ayant terminé 1 épreuve Grand Prix 140 ou plus, national ou international dans l'année en cours ne peuvent pas participer à la finale.

DÉROULEMENT:

Les épreuves de la finale sont jugées selon le règlement national, les dotations sont versées selon la répartition réglementaire du règlement général des compétitions de la FFE.

Le classement et les pénalités de la 1^{ère} et 2^{ème} épreuve ne sont pas comptabilisés pour déterminer le vainqueur de la finale.

L'ordre de départ de l'épreuve Grand Prix est l'ordre inverse du classement du circuit avant la finale de Lyon. En cas d'ex-æquo, l'ordre de départ sera déterminé par le classement de l'épreuve de la veille.

Le changement de cheval n'est pas autorisé une fois les épreuves de la finale commencées.

Le couple vainqueur de la finale est le vainqueur de l'épreuve Grand Prix « Amateur Gold Tour FFE – Vicomte A. ».

VII. PRIX DU MEILLEUR CAVALIER

Le premier cavalier du classement général du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Vicomte A » avant la finale sera récompensé.

Pour prétendre à ce prix, le cavalier doit avoir obtenu un classement dans le premier quart et participé à au moins à **4 épreuves Grand Prix CSI Amateur du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Vicomte A. ».**

Seuls les 8 meilleurs classements d'un cavalier français sur **l'épreuve Grand Prix du dimanche** des étapes du circuit sont comptabilisés pour le classement général, hors Grand Prix de la finale à Lyon.

En cas d'égalité et pour départager les ex-æquo, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places, puis de troisièmes places obtenues sur les Grand Prix sera pris en compte.

VIII. CALENDRIER 2026

1	Le Mans	72 - Pays de la Loire	19 au 22/03/2026
2	Cluny	71 - Bourgogne-Franche-Comte	25 au 29/03/2026
3	Barbaste	47 - Nouvelle-Aquitaine	02 au 05/04/2026
4	Nancy	54 - Grand Est	16 au 20/04/2026
5	Fontainebleau	77 - Ile de France	21 au 26/04/2026
6	Bourg en Bresse	01 - Auvergne-Rhône-Alpes	06 au 10/05/2026
7	Nîmes	30 - Occitanie	13 au 17/05/2026
8	Montfort sur Meu	35 - Bretagne	20 au 24/05/2026
9	Tours - Pernay	37 - Centre Val de Loire	03 au 07/06/2026
10	Hardelot	62 - Hauts-de-France	17 au 21/06/2026
11	Cluny	71 - Bourgogne-Franche-Comte	17 au 21/06/2026
12	Fontainebleau	77 - Ile de France	24 au 28/06/2026
13	Vichy	03 - Auvergne-Rhône-Alpes	02 au 05/07/2026
14	Deauville	14 - Normandie	07 au 12/07/2026
15	Royan	17 - Nouvelle-Aquitaine	20 au 25/07/2026
16	Nouans Les Fontaines	37 - Centre Val de Loire	04 au 09/08/2026
17	Notre Dame d'Estrées	14 - Normandie	19 au 23/08/2026
18	Compiègne	60 - Hauts-de-France	09 au 13/09/2026
FINALE	Lyon	69 - Auvergne-Rhône-Alpes	30/10 au 01/11/2026